

CONCOURS 23-004-C

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU SERVICE À LA VIE ÉTUDIANTE

Poste permanent à temps plein

Nos avantages



30 jours de vacances



Fonds de pension (prestations déterminées)



Programme de reconnaissance



Installations sportives



Assurances



94 484 \$ à 125 975 \$

La rémunération et les conditions d'emploi sont fixées par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel.



[Cliquez](#)

5 mai 2023

Date limite pour postuler

Le défi à relever

Sous l'autorité de la directrice générale et en tant que membre de l'équipe de la haute direction, vous serez responsable de la prestation des services aux étudiants et de votre équipe multidisciplinaire.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec la Direction des études et les autres membres du comité de direction afin de réaliser les objectifs du plan stratégique. Vous jouerez un rôle clé pour tous les aspects qui concernent la vie étudiante et vous vous impliquerez de façon active dans le cadre du plan de réussite.

On vous reconnaît pour votre leadership mobilisateur, votre pensée stratégique et votre capacité à travailler en équipe. Vous démontrez de l'écoute et comprenez bien les enjeux actuels en ce qui concerne la réussite éducative. Vous savez faire preuve de souplesse pour trouver des solutions et travaillez toujours dans l'intérêt des étudiants, de l'institution et de sa mission. Votre leadership est fondé sur l'intelligence émotionnelle, la consultation et la collaboration. Vous êtes aussi capable de faire preuve de courage managérial et possédez des habiletés de gestion qui ont été démontrées.

Vous êtes aussi attiré(e) par un milieu éducatif prônant des valeurs humanistes, valorisant l'engagement citoyen et l'ouverture sur le monde. Vous êtes motivé(e) à l'idée de soutenir le développement de votre communauté et de participer à l'évolution de votre milieu.

Vos responsabilités

- Veiller au développement de votre secteur d'activité par la mise en place d'un processus d'amélioration continue de l'offre de service et de celle des membres de l'équipe. Vous devez vous assurer qu'une évaluation objective soit faite de l'offre de service
- Assurer le respect de tout règlement ou politique touchant les associations étudiantes, les activités étudiantes ou les services aux étudiants
- Travailler en concertation avec la Direction des études et les directions concernées, pour la détermination des besoins visant à soutenir la réussite de tous les étudiants (jeunes ou adultes)
- Vous assurer de la gestion et du développement des services aux étudiants soit par un soutien direct auprès des étudiants ou par du travail collaboratif avec les services et votre équipe
- Superviser, implanter et développer la programmation annuelle des activités afin d'offrir un milieu de vie et d'apprentissage stimulant à l'ensemble de la population étudiante
- Superviser et encadrer le travail du bureau des bourses et de l'aide financière
- Superviser et encadrer le travail du secteur du placement et de l'ATE
- Superviser et encadrer le travail du secteur des services psychosociaux et vous assurer du développement d'une culture d'amélioration du bien-être des étudiantes et étudiants
- Superviser et encadrer le travail du secteur des sports

- Établir et maintenir de bonnes relations avec les associations étudiantes et les groupes d'étudiants
- Assumer la responsabilité de la gestion des plaintes et des situations de crise impliquant des étudiants
- Rechercher de nouvelles sources de financement pour la bonification des services aux étudiants et à la communauté
- Préparer, gérer et rendre compte de l'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement de votre service
- Représenter le Cégep auprès de la Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps et d'autres partenaires dans la communauté ou dans le réseau de l'éducation en lien avec vos fonctions.

Les qualifications et exigences requises

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié
- Cinq années d'expérience pertinentes dans le milieu d'éducation, préférablement dans le milieu collégial
- Expérience dans la gestion de personnel
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit; connaissance d'usage de l'anglais parlé et écrit.

Le Cégep André-Laurendeau souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, nous invitons les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Cégep André-Laurendeau, mais seules les personnes retenues seront contactées.